

Barta

BULLETIN du S.D.R. n° 10

7 juillet 1948

Bulletin du SYNDICAT DEMOCRATIQUE RENAULT – Numéro 10 – ronéoté

COMME ON FAIT SON LIT ON SE COUCHE

A la suite des élections du 30 juin, les ouvriers de la R.N.U.R. se trouvent pourvus de délégués jusqu'à l'année prochaine.

Ce sont les mêmes que ceux de l'année dernière.

Bien que par suite de la loi sur la "proportionnelle" ce n'est plus la CGT qui a tous les sièges, et qu'il y a quelques délégués qui portent l'étiquette F.O. ou C.F.T.C., on peut dire au sujet du résultat des élections qu'"on prend les mêmes et on recommence".

A quoi sert dans ces conditions de se plaindre que rien ne va, que le régime est pourri, etc., si nous sommes les premiers à agir avec une telle routine ?

C'est la direction patronale qui a été la première, pleine de sollicitude, à veiller à ce que les ouvriers votent. Pour cause. Ces élections régies par une loi antidémocratique étaient contrôlées par elle.

Grâce à la complicité de l'Inspection du Travail et en dépit d'un arrêt de Justice, elle en avait évincé le S.D.R. Les délégués étaient élus sur un scrutin de liste unique, et seules les organisations syndicales bureaucratiques, grandes ou petites, pouvaient présenter des candidats.

A ces élections totalitaires nous n'avons pas su donner la réponse qu'il fallait. C'est la petite stratégie électorale qui a guidé le vote des ouvriers. Ainsi ceux qui ont voté FO pour faire pièce à la CGT, ont agi à la manière de Gribouille. Or, si nous avions répondu à ces élections en ne montrant aucune peur de la direction ou des bureaucrates syndicaux, nous aurions boycotté ces élections totalitaires, afin que le deuxième tour obligatoire dans ce cas, donne aux ouvriers le droit des candidatures libres.

En acceptant des élections antidémocratiques, pourrions nous ne pas en accepter les conséquences ? Les ouvriers ont plébiscité les vieilles organisations bureaucratiques pour ensuite encore se plaindre de leurs trahisons renouvelées. Mais les plaintes ne servent à rien car... comme on fait son lit on se couche.

POUR QUI LES OUVRIERS ONT-ILS VOTE ?

Chaque votant a voté pour 128 candidats qu'il a choisi parmi 325 ouvriers qui se présentaient.

Combien d'ouvriers connaissent plus de 2 ou 3 candidats ?

RESULTATS DES ELECTIONS

Sous prétexte que d'après la loi, les élections ont lieu au scrutin de liste, la direction a refusé de nous communiquer les résultats partiels, par département.

Quel contrôle est donc possible ? Si on ne publie pas les chiffres par département, il n'y a aucun moyen de contrôler le chiffre global, et donc aucune garantie que ce chiffre n'est pas faux.

Voilà qui montre bien le caractère totalitaire de ces élections.